

octobre 2013

la
cgt

Culture
SGPA

ACTION SYNDICALE

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

Edito

19 novembre 2013 :

Journée nationale de lutte contre la surdité ministérielle !

Que les personnes atteintes de handicap nous pardonnent d'utiliser ce champ lexical pour tenter d'illustrer le comportement d'Aurélié Filippetti sur le dossier archéologique, mais c'est bien celui qui convient le mieux. Toutefois, la comparaison ne vaut que si l'on ajoute qu'il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut entendre.

On peut également se demander si la ministre n'est pas également aveugle sur les dangers que fait peser la concurrence commerciale sur l'avenir de l'archéologie préventive, combien faudra-t-il de scandales avant qu'elle ne réagisse ?

Enfin la ministre est aussi complètement muette sur la question de la reconquête du service public. Après bientôt 18 mois d'exercice, pas une ligne n'a été écrite sur le sujet, ni pour dire qu'elle est d'accord, ni pour dire qu'elle ne veut pas ou qu'elle ne peut pas l'envisager. Contrairement à ses engagements de Saint Rémy de Provence, le « *tabou* » est total, l'« *a priori* » est absolu. Même six semaines après son interpellation forte et directe par l'intersyndicale (voir l'Action Syndicale de septembre), nous n'avons toujours pas reçu le début d'un argumentaire.

Si ne pas en finir avec l'archéologie concurrentielle c'est manquer de courage politique, ne même pas se donner la peine d'expliquer pourquoi après un si beau discours, c'est pousser la lâcheté à un point qu'aucun gouvernement n'avait atteint jusque là !

Soyons clairs, la propension de la Ministre à rester sourde aux appels de la profession, aveugle sur la menace qui pèse sur l'archéologie préventive et muette sur les raisons de son inaction est pire qu'exaspérante aujourd'hui et plus qu'inquiétante pour l'avenir.

L'archéologie et ses personnels sont aujourd'hui en danger et il faudra nous mobiliser très fortement et être très nombreux le 19 novembre si l'on veut être vus, entendus. Il nous faudra hurler l'intérêt général dans la rue contre ceux qui chuchotent l'intérêt privé dans les couloirs et qui ont pour l'instant l'oreille de la Ministre.

Mille et une raisons de se mobiliser le 19 novembre 2013

En juin 2012, Aurélie Filippetti fraîchement nommée à son poste de Ministre de la Culture et de la Communication, s'engageait par le biais de son premier grand discours, à revoir le dispositif d'archéologie préventive. Seize mois après, l'espoir suscité est plus que retombé : de fortes inquiétudes sur le devenir de l'archéologie préventive ont pris le pas... En un mot, si le projet de réforme en reste là, c'est tout le dispositif d'archéologie préventive qui va bientôt exploser !!

Une situation plus qu'alarmante...

Contrairement à ce qu'a voulu faire croire la commission du livre blanc dans son rapport, la situation en archéologie préventive n'est absolument pas stabilisée. Aujourd'hui, nous sommes rentrés dans la spirale infernale de la concurrence commerciale pour les opérations de fouille. Cette concurrence devient de plus en plus féroce notamment parce qu'elle s'est généralisée sur l'ensemble du territoire et d'autre part parce que le marché se tend du fait d'une baisse d'activité liée à la fin des grands travaux et à la situation économique de la France. A cela, il faut ajouter l'arrivée d'opérateurs low-cost qui tirent l'ensemble des réponses aux appels d'offre encore plus vers le bas (et si, c'est possible !). La situation, liée à la concurrence commerciale n'a donc plus rien à voir avec celle d'il y a un an ou deux et tout cela va continuer à se dégrader au détriment des personnels et des missions.

Pour ceux qui veulent rester en vie, soit pour faire de l'archéologie, soit pour faire du fric, il n'y a plus d'autres choix que de pratiquer un dumping social et un dumping scientifique accrus...

Et ceci est valable pour tout le monde !!

Cette situation se traduit :

- A l'Inrap : -20% de moyens humains par ha de site fouillé en 2 ans (-35% depuis 2006), une précarité qui a explosé, même si aujourd'hui on prévoit de la réduire de moitié...

- Dans les services des collectivités :

Une précarité accrue, certains services réduisent même la voilure (au PAIR, 600 000 euros de déficit en quelques années, 7 suppressions de poste en 2013 et entre 4 et 12 prévus en 2014... si on prend la fourchette haute, ce sera -35% des effectifs en 2 ans et que des opérationnels !). A ceci s'ajoute une concurrence commerciale entre acteurs publics et même entre services territoriaux. De plus, certaines collectivités commencent à ne plus faire appel à leur propre service d'archéologie pour réaliser des fouilles, mais à des boîtes privées qui coûtent moins cher...

- Dans le privé : plusieurs entreprises affichent aujourd'hui des chiffres d'affaires négatifs, certaines cessent même leurs activités et ce sont

les salariés qui trinquent... Les prévisions de licenciements émergent et les emplois précaires commencent à être pourvus par de la main d'œuvre étrangère, moins chère et moins à même d'exiger des conditions de travail décentes... sans parler du fort turn-over des personnels sous CDI.

Réguler la concurrence en archéologie préventive : un miroir aux alouettes !

La faiblesse de ce ministère (par lâcheté ou par idéologie ?) est d'afficher que la concurrence peut être régulée par un contrôle plus fort pour la délivrance des agréments et par la mise en place d'un contrôle *a priori* des réponses aux appels d'offre par les SRA.

Tout ceci bien sûr, sans moyens supplémentaires pour les services de l'État chargés du contrôle et sans même réellement y croire ! Car ce qui transpire rue de Valois et même « aux Bons Enfants » (administration du MCC), c'est que tout le monde reconnaît en aparté que la concurrence commerciale en archéologie préventive est une aberration... à part peut-être le directeur général du patrimoine (arrivé il y a un an de Bercy) et son adjointe, tous deux fêrus de la loi de 2003 !

Nous avons réussi à démontrer que les solutions envisagées ne règlent pas les problèmes mais aujourd'hui seul le rapport de force peut pousser le gouvernement à faire une réforme du dispositif sur le fond !

L'enjeu est aussi d'adapter la sauvegarde du patrimoine archéologique à l'évolution de l'aménagement du territoire.

La fin des grands travaux et la baisse du nombre de prescriptions, qui va fortement influencer à la baisse l'activité en 2014, n'est pas sans créer de fortes inquiétudes. Pourtant, il est important de souligner encore une fois que les diagnostics archéologiques sont très loin de couvrir l'ensemble des surfaces détruites chaque année en France. L'absence d'une vraie politique patrimoniale de la part du ministère et sa déclinaison au niveau territorial fait qu'aujourd'hui le dynamisme ou non des services de l'État en matière de prescriptions dépend, dans un contexte de sous-effectifs, de l'implication du CRA et de ses agents à maintenir cette mission.

Mille et une raisons de se mobiliser le 19 novembre 2013 (suite)

Depuis le début de l'année, 2/3 des fouilles ont eu lieu dans 7 régions, ce qui montre clairement les déséquilibres mais ne reflète plus le clivage nord/sud que nous pouvions constater par le passé.

Cette absence de pilotage a fragilisé considérablement la discipline !

Si la sous-direction de l'archéologie avait joué son rôle ces dernières années, au lieu de s'évertuer à développer à tous prix le secteur privé, nous serions peut-être moins inquiets face aux échéances parlementaires qui se profilent, réforme de la loi Patrimoine oblige.

Car aujourd'hui les scandales en tous genres et l'absence pour les aménageurs d'une politique claire attisent fortement les velléités des opposants à l'archéologie préventive.

La guerre intestine que certains ont exercé (et exercent encore !) entre l'État, l'Inrap et les services des collectivités territoriales est une cause majeure d'affaiblissement. Dans ce « jeu », il n'est pas difficile de trouver un peu partout des personnes pour qui seul compte le pouvoir qu'elles tirent des fonctions qu'elles occupent ...

L'objectif de la loi de 2003 a été atteint : semer la zizanie au sein d'une discipline qui ne vit, avec l'appui légitime de la population, que parce que ses personnels la défendent.

Un plan de réduction de l'emploi précaire à l'Inrap pour calmer le jeu et faire écran...

La déprécarisation de 160 agents à l'Inrap est bien entendu une décision qui va dans le bon sens. Par contre, elle ne doit pas cacher la réalité ! Car aujourd'hui à l'allure où cela va, entre baisse d'activité et concurrence commerciale, l'Inrap ne sera plus en mesure bientôt de justifier son niveau

Aujourd'hui, se jouent les 10 prochaines années de l'archéologie préventive. Si nous ne sortons pas de ce système concurrentiel, la situation va continuer de se dégrader et bien entendu les premiers qui font les frais de tout cela sont les personnels... tous les personnels ! Ce système n'est pas viable et le jour où ça va péter, c'est toute l'archéologie préventive qui sera à terre, ses détracteurs se frotteront alors les mains. Au mieux, ils ressortiront le rapport de la Cour des comptes et l'appliqueront à la lettre, au pire, ils nous enterreront !!

d'emploi actuel. On vous laisse imaginer le scénario ! D'abord une baisse des ETP CDD... puis le déplacement des CDI car il n'y aura plus suffisamment de contrats CDD pour permettre d'ajuster localement le niveau d'emploi et si cela ne suffit pas, ils s'attaqueront au niveau d'emploi CDI...

Et les 122 millions d'euros, ils sont où ?

Autre mesure phare d'Aurélie Filippetti : avoir augmenté la redevance d'archéologie préventive à 122 millions d'euros.

Mais aujourd'hui, pour des présumés problèmes de « tuyauterie », la partie liée à la taxe d'aménagement fait défaut. Comme certains disent : « La nouvelle RAP... c'est pire que lorsque ça n'allait pas ! ». Dans ces conditions, la construction budgétaire de l'Inrap pour 2014 risque d'être extrêmement compliquée... et si diminution budgétaire il y a, ce sera forcément en diminuant la voilure de l'emploi.

Et la recherche dans tout cela ?

Pourquoi parler Recherche, alors que le système concurrentiel transforme l'ensemble des opérateurs en des vidangeurs de sites archéologiques ? Que ce soit dans les SRA où bon nombre d'agents ont renoncé à cette mission faute d'effectifs, que ce soit dans certains services de collectivités qui subissent de plus en plus la pression des élus ou que ce soit à l'Inrap dont les « parts de marché » s'évaporent... tout le monde reconnaît aujourd'hui un net recul scientifique dès les phases terrains et ce n'est pas fini ! De plus, au ministère de la Culture ce type de mission n'a jamais eu la côte, ils n'y pigent pas un mot... et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lui, préfère tirer dans les pattes du service public !



Le Droit des agents

SGPA CGT-Culture - SUD Culture Solidaires - Snac-FSU - CNT-CCS

Danger de mort pour l'archéologie préventive ! Appel à la mobilisation

Le gouvernement nous roule dans la farine depuis 16 mois sur ses intentions en matière d'archéologie préventive. En aucune façon il ne veut s'attaquer au fond du problème, la maîtrise d'ouvrage publique des fouilles et la mise en concurrence commerciale des « opérateurs » en archéologie.

Contrairement à Aurélie Filippetti et son ministère, la Cour des comptes a le mérite de ne pas cacher son idéologie cynique, ni les conséquences de sa mise en œuvre : maintien du système concurrentiel, régulation des prescriptions, suppression de la recherche, remise en cause des droits des personnels, jusqu'aux licenciements économiques à l'Inrap...

Les services régionaux de l'archéologie, premier maillon du dispositif d'archéologie préventive, sont au bord de l'asphyxie. Aucun renforcement de leurs personnels n'est envisagé alors que tout le monde le réclame. Pire, la régulation des prescriptions revient sur la table, non seulement par la Cour des comptes (ajuster les prescriptions aux moyens disponibles), mais aussi par les arbitrages ministériels ou préfectoraux, comme le prouve le scandale du gazoduc en Champagne.

Les collectivités territoriales sont sommées de rationaliser la gestion de leur patrimoine et de maîtriser leurs dépenses en personnels (cf. rapport « finances de l'Etat, volet collectivités territoriales »). Que vont peser leurs services d'archéologie à l'heure de ces restrictions ? De plus, ils risquent d'être les premières cibles des conclusions de l'enquête en cours par l'Autorité de la concurrence (anciennement Conseil de la concurrence).

Dans le privé, les scandales comme celui d'AFT se multiplient au détriment des conditions de travail des personnels : les seuls gagnants sont les patrons et leurs bénéficiaires...

L'Inrap et les services de collectivité subissent durement la loi de la concurrence, y compris entre opérateurs publics. Les répercussions sont majeures sur la qualité scientifique des travaux, sur les conditions matérielles et morales des personnels.

Ce système ne peut perdurer sans déboucher sur une crise majeure. Cela affectera la pérennité de l'Inrap et au-delà, le devenir de l'ensemble du « service public de l'archéologie », mais pas seulement. Dumping social et scientifique décrédibilise toute la discipline. **Sans un service public fort, c'est toute l'archéologie préventive qui sera remise en cause !**

Aujourd'hui, la multiplication des scandales qui touchent l'archéologie (gazoduc, AFT, cessation de France Archéologie avec 2 opérations non terminées,...) et l'absence d'une réelle remise en cause du système concurrentiel démontrent que l'œuvre de destruction est en marche, avec l'appui de ce ministère.

**Face à ces attaques, l'intersyndicale appelle tous les
personnels de l'archéologie à se mobiliser et participer à
la journée de grève et de manifestation
du mardi 19 novembre 2013 à Paris.**

■ Bulletin d'adhésion au SGPA CGT-Culture ▶ octobre 2013

■ Nom : Prénom :

■ Adresse : Région :

■ Tel : Email : INRAP SRA Autre :

■ A retourner à CGT-Culture, 61 rue de Richelieu, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

■ Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr> 4